



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 28947

Numéro SIREN : 328 386 669

Nom ou dénomination : VITRY DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2017 sous le numéro de dépôt 3838

86B28947

"VITRY DISTRIBUTION"

Société par Actions Simplifiée au capital de €2.925.000

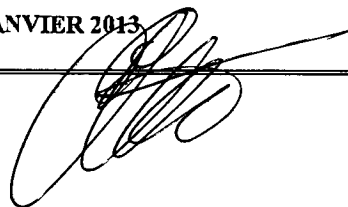
Siège Social : 2, rue Eugène HENAFF
94400 VITRY SUR SEINE

328 386 669 R.C.S CRETEIL



COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2013



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS VITRY DISTRIBUTION**Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**Adresse de l'entreprise **2 rue EUGENE HENAFF 94400 VITRY SUR SEINE**Durée de l'exercice précédent* **12**Numéro SIRET* **3 2 8 3 8 6 6 9 0 0 0 2 7**Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31/01/2013		N-1 31/01/2012			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	131 906	AG	125 998	5 907	11 667		
		Fonds commercial (1)	AH	204 331	AI		204 331	204 331		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP	542 605	AQ	290 092	252 513	226 951		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 791 506	AS	1 590 857	1 200 649	877 095		
		Autres immobilisations corporelles	AT	5 170 356	AU	2 846 446	2 323 909	1 624 771		
		Immobilisations en cours	AV		AW			57 728		
		Avances et acomptes	AX		AY			95 000		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	692 600	CV		692 600	692 600		
		Créances rattachées à des participations	BB	6 942 107	BC		6 942 107	7 285 766		
		Autres titres immobilisés	BD	4 331 846	BE	642 427	3 689 419	3 483 921		
		Prêts	BF	4 655	BG		4 655	5 649		
		Autres immobilisations financières*	BH	1 618 364	BI		1 618 364	1 525 614		
		TOTAL (II)	BJ	22 430 280	BK	5 495 822	16 934 458	16 091 097		
		ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens	BN				BO					
En cours de production de services	BP				BQ					
Produits intermédiaires et finis	BR				BS					
Marchandises	BT			8 068 904	BU	252 729	7 816 175	7 120 613		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	61 300	BW		61 300	84 292		
	Clients et comptes rattachés (3)*		BX	283 643	BY	52 060	231 583	290 957		
	Autres créances (3)		BZ	4 041 581	CA	126 652	3 914 929	4 969 728		
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE					
	Disponibilités		CF	691 720	CG		691 720	644 752		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	633 209	CI		633 209	632 172		
	TOTAL (III)		CJ	13 780 360	CK	431 441	13 348 919	13 742 517		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	36 210 640	IA	5 927 263	30 283 377	29 833 615			
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	6 946 763	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS VITRY DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 925 000)	DA	2 925 000	2 925 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	292 500	292 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 900 115	1 865 202	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 658 216	2 571 788	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	7 775 832	7 654 490	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	391 202	364 157	
	Provisions pour charges	DQ		369 953	
	TOTAL (III)	DR	391 202	734 110	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 624 728	1 693 382	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 713 476	5 252 252	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	16 314	9 112	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 600 669	9 317 790	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 599 587	4 265 088	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	15 818	408 097	
	Autres dettes	EA	545 748	499 290	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	22 116 342	21 445 013		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	30 283 377	29 833 615	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	21 152 273	21 435 901		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	574 714	1 693 382		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VITRY DISTRIBUTION

Néant ☐ *

Exemple LAIRE DESTINE AU DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	133 419 716	FB		FC	133 419 716	125 362 438	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	1 410 678	FH		FI	1 410 678	1 552 759	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	134 830 394	FK		FL	134 830 394	126 915 198	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	482 313	347 420	
	Autres produits (1) (11)					FQ	22 556	50 751	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	135 335 264	127 313 370
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	107 633 472	100 770 344
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(702 595)	(372 816)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	398 365	347 234
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(3 239)	1 794
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	10 073 677	8 998 147
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 920 921	1 903 477
	Salaires et traitements*						FY	7 542 971	7 349 392
	Charges sociales (10)						FZ	2 649 501	2 505 497
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	747 489	649 461	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	257 039	273 437	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
	Autres charges (12)						GE	42 306	20 419
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	130 559 910	122 446 390
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 775 353	4 866 979	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		1 165
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	1 205	3 398
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	143 735	427 706
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	240	181
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		6 097
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	2 258	6 983
	Total des produits financiers (V)						GP	146 233	440 968
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	59 625	51 898
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	59 625	51 898
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	86 607	389 069	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 860 755	5 253 816	

(RENVois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS VITRY DISTRIBUTION**Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	382 823	79 679
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	30 000	120 977
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	398 708	31 500
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	811 532	232 157
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	714 255	8 233
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	405 939	887 746
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	55 800	349 157
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 175 995	1 245 136
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(364 462)	(1 012 979)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	454 149	397 787
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 383 927	1 271 262
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	136 293 030	127 987 660
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	133 634 813	125 415 872
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 658 216	2 571 788
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de location immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	131 289	111 904
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 639	2 899
REVENUS	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Voir état annexe			
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2053

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SAS VITRY DISTRIBUTION										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	327 890	KE		KF	14 187	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	471 432	KQ		KR	71 173
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	2 210 247	KT		KU	645 603	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	3 421 990	KW		KX	835 533	
		Matériel de transport*			KY	31 860	KZ		LA	24 500	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	652 893	LC		LD	245 924	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	57 728	LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK	95 000	LL		LM		
	TOTAL III				LN	6 941 152	LO		LP	1 822 735	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	7 978 367	8V		8W	78 649
Autres titres immobilisés				1P	4 126 348	1R		1S	205 498		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	1 531 263	1U		1V	92 750		
TOTAL IV				LQ	13 635 979	LR		LS	376 897		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	20 905 022	ØH		ØJ	2 213 819		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	5 840	LW	336 237	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	542 605	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	64 344	MK	2 791 506	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM	41 832	MN	4 215 692	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	56 360	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	514	MT	898 303	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	57 728	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC	95 000	ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY	152 728	NG	106 690	NH	8 504 468	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		1Ø		ØX	422 308	ØY	7 634 707	ØZ	
Autres titres immobilisés		11		2B		2C	4 331 846	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E	993	2F	1 623 020	2G			
TOTAL IV		13		NJ	423 302	NK	13 589 574	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14	152 728	ØK	535 833	ØL	22 430 280	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/01/2013

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS VITRY DISTRIBUTION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... —
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS VITRY DISTRIBUTION**Néant ☐ ***CADRE A****SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	111 891	PF	19 946	PG	5 840	PH	125 998
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	244 480	PW	45 611	PX		PY	290 092
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	1 333 152	QA	293 326	QB	35 621	QC	1 590 857
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 963 036	QE	310 486	QF	23 632	QG	2 249 890
	Matériel de transport	QH	24 102	QI	7 121	QJ		QK	31 223
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	494 833	QM	70 996	QN	497	QO	565 332
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	4 059 605	QV	727 542	QW	59 751	QX	4 727 396
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	4 171 497	ØP	747 489	ØQ	65 591	ØR	4 853 395

CADRE B**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions							
Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles							
Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS VITRY DISTRIBUTIONNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Provisions pour dépréciation	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisa- tions financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	257 039	UF	351 023
	– financières	UG		UH	
	– exceptionnelles	UJ	55 800	UK	398 708

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Cegid Group

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

[illegible]

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

[illegible]

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	
-------------------------------------	--

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VITRY DISTRIBUTION

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	6 942 107	UM	6 942 107	UN					
	Prêts (1) (2)	UP	4 655	UR	4 655	US					
	Autres immobilisations financières	UT	1 618 364	UV		UW	1 618 364				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	10 502		10 502						
	Autres créances clients	UX	273 140		273 140						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	6 914		6 914						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	134 516		134 516						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	250 188		250 188					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	9		9						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 649 953		3 649 953						
	Charges constatées d'avance	VS	633 209		633 209						
	TOTAUX		VT	13 523 562	VU	11 905 197	VV	1 618 364			
RENVIS	(1) Montant des	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE	993								
VF											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	574 714		574 714						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 050 014		102 260		425 435		522 319		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	173 939		173 939						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	9 600 669		9 600 669						
Personnel et comptes rattachés		8C	2 156 987		2 156 987						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 125 319		1 125 319						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	409 401		409 401						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	907 877		907 877						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	15 818		15 818						
Groupe et associés (2)		VI	5 539 536		5 539 536						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	545 748		545 748						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	22 100 028	VZ	21 152 273		425 435		522 319		
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 100 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	49 985	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

"VITRY DISTRIBUTION"

Société par Actions Simplifiée au capital €2.925.000

Siège Social : 2, rue Eugène HENAFF

94400 VITRY SUR SEINE

328 386 669 R.C.S CRETEIL

**PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2013 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MARDI 16 JUILLET 2013**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2013 s'élevant à €2.658.216,90 de la manière suivante :

- à distribuer aux associés à titre de dividendes, la somme de..... €2.452.500,00
- le solde à la réserve facultative, soit €205.716,90

En conséquence, chaque action donnera droit à un dividende de €21,80.

Les dividendes sont payables au siège social, à compter de ce jour.

L'Assemblée générale prend acte que sur le plan fiscal, conformément aux dispositions légales en vigueur :

- ce dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %, visé à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, calculé sur la totalité de son montant ;
- ce dividende fera l'objet d'un prélèvement forfaitaire non libératoire à la source de 21% à titre d'acompte dû par les associées personnes physiques fiscalement domiciliées en France, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année en cours, sous réserve de dispense, dans les conditions énoncées à l'article 9 de la loi de finance pour 2013, si le revenu fiscal de l'avant-dernière année est inférieur à €50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves, et à €75.000 pour les couples soumis à imposition commune ;
- les prélèvements sociaux s'élevant à 15,50 % seront prélevés à la source.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à €292.500, soit 10% du capital social,
- la réserve facultative est portée de €1.900.115,97 à €2.105.832,87.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'au cours des trois exercices précédents, il a été distribué aux associés à titre de dividendes les sommes suivantes :

- par décision de l'Assemblée Générale du 21 juin 2010, la somme de €2.450.250, soit un dividende de €21,78 par action.
- par décision de l'Assemblée Générale du 27 juin 2011, la somme de €2.524.500, soit un dividende de €22,44 par action.
- par décision de l'Assemblée Générale du 2 juillet 2012, la somme de €2.536.875, soit un dividende de €22,55 par action.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



CLAUDE MAYER

VITRY DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.925.000 €

**2, rue Eugène Hénaff
94400 - Vitry-sur-Seine**

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS

LE 31 JANVIER 2013

CLAUDE MAYER

Expert Comptable - Commissaire aux Comptes

Inscrit au Tableau de l'Ordre Paris Ile de France – Membre de la Compagnie Régionale de Paris

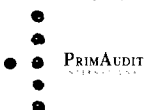
6, place Boulnois – 75017 PARIS

Téléphone : + 33 1 45 62 90 77 Télécopieur : + 33 1 42 78 08 33

E-mail : clau.mayer@primaudit.fr

N°SIRET : 402 990 352 00039 - APE 741 C

Associé du groupe



Membre du réseau



CLAUDE MAYER

VITRY DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.925.000 €

2, rue Eugène Hénaff

94400 - Vitry-sur-Seine

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS

LE 31 JANVIER 2013

CLAUDE MAYER

Expert Comptable - Commissaire aux Comptes

Inscrit au Tableau de l'Ordre Paris Ile de France - Membre de la Compagnie Régionale de Paris

6, place Boulnois - 75017 PARIS

Téléphone : + 33 1 45 62 90 77 Télécopieur : + 33 1 42 78 08 33

E-mail : clau.mayer@primaudit.fr

N°SIRET : 402 990 352 00039 - APE 741 C

Associé du groupe



Membre du réseau



Mesdames et Messieurs les associés
de la société VITRY DISTRIBUTION,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VITRY DISTRIBUTION tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

CLAUDE MAYER

Expert Comptable - Commissaire aux Comptes

Inscrit au Tableau de l'Ordre Paris Ile de France - Membre de la Compagnie Régionale de Paris

6, place Boulnois - 75017 PARIS

Téléphone : + 33 1 45 62 90 77 Télécopieur : + 33 1 42 78 08 33

E-mail : clau.mayer@primaudit.fr

N°SIRET : 402 990 352 00039 - APE 741 C

Associé du groupe



Membre du réseau



2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

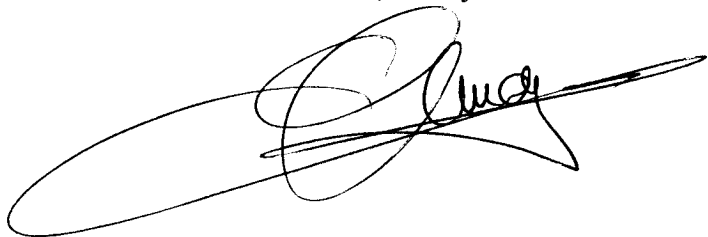
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 28 juin 2013

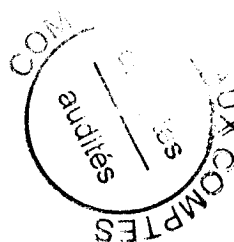
A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop on the left and a more complex, scribbled structure on the right.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2013	Net 31/01/2012
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	131 906	125 999	5 908	11 668
Fonds commercial (1)	204 332		204 332	204 332
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	542 606	290 092	252 513	226 951
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 791 507	1 590 857	1 200 649	877 095
Autres immobilisations corporelles	5 170 356	2 846 447	2 323 909	1 624 772
Immobilisations corporelles en cours				57 728
Avances et acomptes				95 000
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	692 600		692 600	692 600
Créances rattachées aux participations	6 942 107		6 942 107	7 285 767
Autres titres immobilisés	4 331 846	642 427	3 689 419	3 483 921
Prêts	4 656		4 656	5 649
Autres immobilisations financières	1 618 365		1 618 365	1 525 615
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 430 280	5 495 822	16 934 458	16 091 098
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 068 905	252 729	7 816 176	7 120 614
Avances et acomptes versés sur commandes	61 300		61 300	84 292
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	283 643	52 060	231 583	290 958
Autres créances	4 041 582	126 652	3 914 930	4 969 729
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	691 721		691 721	644 753
Charges constatées d'avance (3)	633 210		633 210	632 173
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 780 360	431 441	13 348 919	13 742 518
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	36 210 641	5 927 263	30 283 378	29 833 616
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			6 946 763	2 504 465
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/01/2013	31/01/2012
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 925 000	2 925 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	292 500	292 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 900 116	1 865 203
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 658 217	2 571 788
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 775 833	7 654 491
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	391 202	364 157
Provisions pour charges		369 954
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	391 202	734 111
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 624 729	1 693 382
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 713 476	5 252 253
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	16 314	9 113
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 600 669	9 317 790
Dettes fiscales et sociales	4 599 587	4 265 089
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 819	408 097
Autres dettes	545 748	499 290
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	22 116 343	21 445 014
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	30 283 378	29 833 616
(1) Dont à plus d'un an (a)	947 755	
(1) Dont à moins d'un an (a)	21 152 274	21 435 901
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	574 714	1 693 382
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

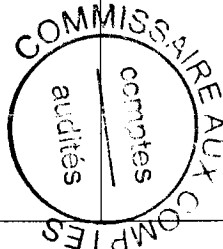


Compte de résultat

	31/01/2013	31/01/2012
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	133 419 717	125 362 438
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 410 678	1 552 760
Chiffre d'affaires net	134 830 395	126 915 198
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	482 313	347 421
Autres produits	22 557	50 751
Total I:	135 335 265	127 313 370
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	107 633 472	100 770 344
Variations de stock	-702 596	-372 816
Achats de matières premières et autres approvisionnements	398 366	347 234
Variations de stock	-3 239	1 795
Autres achats et charges externes (a)	10 073 678	8 998 147
Impôts, taxes et versements assimilés	1 920 922	1 903 478
Salaires et traitements	7 542 971	7 349 393
Charges sociales	2 649 501	2 505 497
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	747 490	649 462
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	257 040	273 437
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	42 307	20 419
Total II:	130 559 911	122 446 390
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 775 354	4 866 980
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		1 165
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	1 206	3 398
Produits financiers		
De participation (3)	143 735	427 706
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	240	181
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		6 098
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 258	6 983
Total V	146 234	440 969
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	59 626	51 899
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	59 626	51 899
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	86 608	389 070
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 860 756	5 253 817

COMPTES
audités
SS

Compte de résultat (suite)

	31/01/2013	31/01/2012
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	382 824	79 680
Sur opérations en capital	30 000	120 977
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	398 709	31 500
Total produits exceptionnels (VII)	811 533	232 157
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	714 256	8 233
Sur opérations en capital	405 940	887 746
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	55 800	349 157
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 175 995	1 245 136
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-364 463	-1 012 979
Participation des salariés aux résultats (IX)	454 149	397 787
Impôts sur les bénéfices (X)	1 383 927	1 271 262
Total des produits (I+III+V+VII)	136 293 031	127 987 661
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	133 634 814	125 415 872
BENEFICE OU PERTE	2 658 217	2 571 788
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

SAS VITRY DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2013, dont le total est de 30 283 378 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 658 217 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2012 au 31/01/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/05/2013 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.



Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions et Brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 3 à 10 ans
- * Installations techniques : 3 à 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 8 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

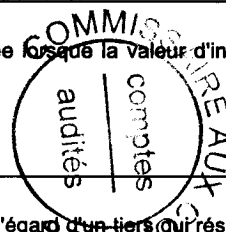
Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

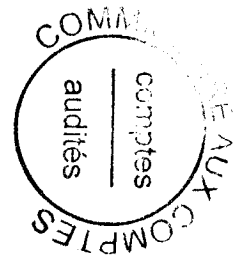
Compte tenu du turn-over, la société n'a pas constitué de provision pour l'engagement des retraites.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a procédé à l'ouverture d'un Drive en date du 5 juin 2012.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

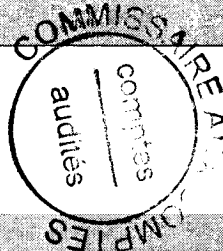
Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	204 332			204 332
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	123 559	14 187	5 840	131 906
Immobilisations incorporelles	327 891	14 187	5 840	336 238
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	471 432	71 173		542 606
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 210 248	645 604	64 345	2 791 507
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 421 991	835 534	41 832	4 215 692
- Matériel de transport	31 860	24 500		56 360
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	652 893	245 924	514	898 304
- Immobilisations corporelles en cours	57 728		57 728	
- Avances et acomptes	95 000		95 000	
Immobilisations corporelles	6 941 152	1 822 735	259 419	8 504 468
- Autres participations	7 978 367	78 649	422 308	7 634 708
- Autres titres immobilisés	4 126 348	205 498		4 331 846
- Prêts et autres immobilisations financières	1 531 264	92 750	994	1 623 020
Immobilisations financières	13 635 979	376 897	423 302	13 589 574
ACTIF IMMOBILISE	20 905 022	2 213 819	688 561	22 430 280

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2013
Éléments achetés	204 332
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	204 332



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Conformément au protocole, la créance en compte courant sur la société DPS figurant en immobilisations financières pour 3 811 225 euros (principal) sera remboursée en 2013. Elle n'a pas fait l'objet d'une dépréciation.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ROGUES 94400 VITRY SUR SEINE	10 000	-3 794	100,00	1 123
SARL LIRE A VITRY 94400 VITRY SUR SEINE	457 000	-453 134	100,00	-122
SARL SEINE VOYAGES 94400 VITRY SUR SEINE	76 500	-6 108	100,00	-19 012
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
DU PONT SUSPENDU 75010 PARIS	1 458 136	271 277	10,19	1 396 352

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	111 892	19 947	5 840	125 999
Immobilisations incorporelles	111 892	19 947	5 840	125 999
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	244 481	45 612		290 092
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 333 153	293 327	35 622	1 590 857
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 963 037	310 487	23 632	2 249 891
- Matériel de transport	24 102	7 121		31 223
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	494 833	70 997	497	565 333
Immobilisations corporelles	4 059 606	727 543	59 751	4 727 398
ACTIF IMMOBILISE	4 171 497	747 490	65 591	4 853 396



Notes sur le bilan

Actif circulant

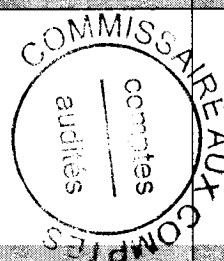
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 523 562 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	6 942 107	6 942 107	
Prêts	4 656	4 656	
Autres	1 618 365		1 618 365
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	283 643	283 643	
Autres	4 041 582	4 041 582	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	633 210	633 210	
Total	13 523 562	11 905 198	1 618 365
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	994		

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	1 589 375
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	11 839
Autres créances	1 897 344
Disponibilités	
Total	3 498 558



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	642 427			642 427
Stocks	242 456	252 729	242 456	252 729
Créances et Valeurs mobilières	282 969	4 311	108 567	178 712
Total	1 167 851	257 040	351 023	1 073 868
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		257 040	351 023	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 252 729 euros.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque leur valeur d'usage devient inférieure à leur coût d'entrée.

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 2 925 000,00 euros décomposé en 112 500 titres d'une valeur nominale de 26,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	112 500	26,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	112 500	26,00

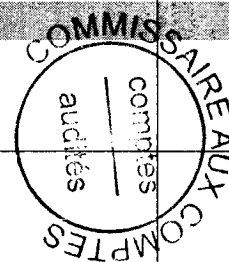
Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	28 755	55 800	28 755		55 800
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	369 954		369 954		
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	335 402				335 402
Total	734 111	55 800	398 709		391 202
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		55 800	398 709		

Les provisions pour litiges avec les salariés s'élèvent à 55 800 euros au 31/01/2013.



Notes sur le bilan

Dettes

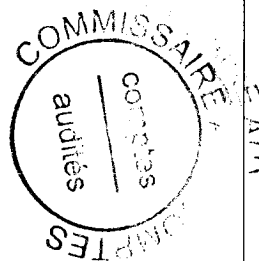
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 100 028 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	574 714	574 714		
- à plus de 1 an à l'origine	1 050 015	102 260	425 435	522 319
Emprunts et dettes financières divers	173 940	173 940		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 600 669	9 600 669		
Dettes fiscales et sociales	4 599 587	4 599 587		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 819	15 819		
Autres dettes (1)	6 085 285	6 085 285		
Produits constatés d'avance				
Total	22 100 028	21 152 274	425 435	522 319
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 100 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	49 985			
(1) dont comptes courants d'associés	5 539 537			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 817
Emprunts et dettes financières divers	1 139
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 612 937
Dettes fiscales et sociales	3 540 673
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 731
Autres dettes	
Total	5 165 297



Notes sur le bilan

Autres informations

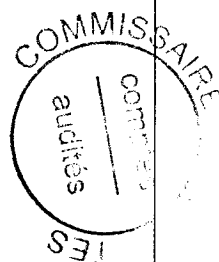
Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 1 434 170 euros et se répartissent comme suit :

- Fournisseurs : 1 434 170 euros

Éléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		692 600
Créances rattachées à des participations		6 942 107
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations		7 634 707
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	12 136	
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances	12 136	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	5 335 068	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		270 695
Total Dettes	5 335 068	270 695

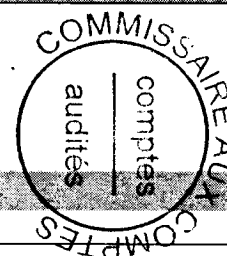


Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	633 210
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	633 210



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2013
Ventes Hypermarché	115 497 062
Ventes Carburant	17 922 655
Prestations de services	1 410 678
TOTAL	134 830 395

Répartition par marché géographique

	31/01/2013
France	134 830 394
Etranger	
TOTAL	134 830 395

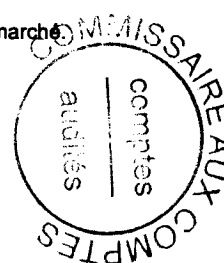
Charges et produits d'exploitation et financiers

Parties liées

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché

- Location immobilière avec DPS pour un montant de 2 446 618 charge
- Location immobilière avec ERSADIMMO pour un montant de 247 333 charge
- Nettoyage magasin avec ERSADIS pour un montant de 373 500 charge
- Personnel extérieur avec ERSADIS pour un montant de 1 375 000 charge
- Intérêts des comptes courants avec pour un montant de 143 566 produit
- Intérêts des comptes courants avec pour un montant de 9 645 charge



Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Depuis l'exercice clos au 31/01/2009, la société comptabilise les abandons de créances en charges exceptionnelles alors qu'ils étaient enregistrés en charges financières sur les exercices précédents.

La société a consenti des abandons de créances à la société LIRE A VITRY à hauteur de :

- 169 000 euros au titre de l'exercice clos au 31/01/2013
- 280 000 euros au titre de l'exercice clos au 31/01/2012
- 330 000 euros au titre de l'exercice clos au 31/01/2011
- 260 000 euros au titre de l'exercice clos au 31/01/2010

Notes sur le compte de résultat

- 389 000 euros au titre de l'exercice clos au 31/01/2009
- 227 000 euros au titre de l'exercice clos au 31/01/2008
- 130 000 euros au titre de l'exercice clos au 31/01/2007

La société a consenti des abandons de créances à la société ROGUES à hauteur de :

- 190 000 euros au titre de l'exercice clos au 31/01/2013
- 255 000 euros au titre de l'exercice clos au 31/01/2012
- 370 000 euros au titre de l'exercice clos au 31/01/2011
- 500 000 euros au titre de l'exercice clos au 31/01/2010
- 53 174 euros au titre de l'exercice clos au 31/01/2009

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	4 860 756	1 637 988	3 222 768
+ Résultat exceptionnel	-364 463	-121 465	-242 998
- Participations des salariés	454 149	-132 596	586 745
Résultat comptable	4 042 144	1 383 927	2 658 217

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 179 918 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	539 754
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	539 754
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	179 918,00
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2003, la société SAS VITRY DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VITRY INVESTISSEMENT.

Suivant la convention de répartition de l'impôt du groupe conclue entre la société VITRY DISTRIBUTION et la société VITRY INVESTISSEMENT, il est prévu une neutralité du régime d'intégration fiscale à l'égard de la société VITRY DISTRIBUTION; celle-ci verse à la société tête de file l'impôt qu'elle aurait supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 313 personnes dont 16 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens	33	
Employés	266	
Ouvriers		
Total	313	

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 22 344 heures dont 22 344 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ERSADIS

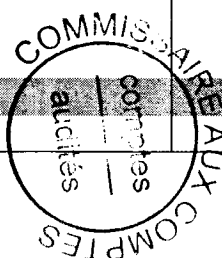
Forme : SAS

Au capital de : 40 000 euros

Adresse du siège social :

14 Rue Blaise Pascal

94 400 VITRY SUR SEINE

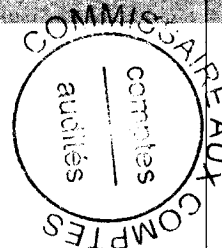


Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	11 100 947
Avals et cautions	11 100 947
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	11 100 947
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	408 579



Nantissement du fonds de commerce de VITRY DISTRIBUTION en garantie du prêt de 1 100 000 € souscrit sur l'exercice et finançant le Drive.

CLAUDE MAYER

VITRY DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.925.000 €

2, rue Eugène Hénaff

94400 - Vitry-sur-Seine

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION

DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 JANVIER 2013

CLAUDE MAYER

Expert Comptable - Commissaire aux Comptes

Inscrit au Tableau de l'Ordre Paris Ile de France - Membre de la Compagnie Régionale de Paris

6, place Boulnois - 75017 PARIS

Téléphone : + 33 1 45 62 90 77 - Télécopieur : + 33 1 42 78 08 33

E-mail : clau.mayer@primaudit.fr

N°SIRET : 402 990 352 00039 - APE 741 C

Associé du groupe



Membre du réseau



CLAUDE MAYER

Mesdames et Messieurs les associés
de la société VITRY DISTRIBUTION,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

J'ai été avisé des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du Code de commerce qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de parrainage puis de votre Comité Directeur (qui a remplacé le Conseil de parrainage dans les statuts approuvés par votre Assemblée Générale du 8 mars 2012).

.../.

CLAUDE MAYER

Expert Comptable - Commissaire aux Comptes

Inscrit au Tableau de l'Ordre Paris Ile de France - Membre de la Compagnie Régionale de Paris

6, place Boulnois - 75017 PARIS

Téléphone : + 33 1 45 62 90 77 Télécopieur : + 33 1 42 78 08 33

E-mail : clau.mayer@primaudit.fr

N°SIRET : 402 990 352 00039 - APE 741 C

Associé du groupe



Membre du réseau



CLAUDE MAYER

VITRY DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.925.000 €

2, rue Eugène Hénaff

94400 - Vitry-sur-Seine

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION

DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 JANVIER 2013

CLAUDE MAYER

Expert Comptable - Commissaire aux Comptes

Inscrit au Tableau de l'Ordre Paris Ile de France - Membre de la Compagnie Régionale de Paris

6, place Boulnois - 75017 PARIS

Téléphone : + 33 1 45 62 90 77 - Télécopieur : + 33 1 42 78 08 33

E-mail : claude.mayer@primaudit.fr

N°SIRET : 402 990 352 00039 - APE 741 C

Associé du groupe



Membre du réseau



CLAUDE MAYER

Mesdames et Messieurs les associés
de la société VITRY DISTRIBUTION,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

J'ai été avisé des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du Code de commerce qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de parrainage puis de votre Comité Directeur (qui a remplacé le Conseil de parrainage dans les statuts approuvés par votre Assemblée Générale du 8 mars 2012).

.../.

CLAUDE MAYER

Expert Comptable - Commissaire aux Comptes

Inscrit au Tableau de l'Ordre Paris Ile de France – Membre de la Compagnie Régionale de Paris

6, place Boulnois – 75017 PARIS

Téléphone : + 33 1 45 62 90 77 – Télécopieur : + 33 1 42 78 08 33

E-mail : clau.mayer@primaudit.fr

N°SIRET : 402 990 352 00039 - APE 7411 C

Associé du groupe



Membre du réseau



1. Avec la S.A.R.L. ROGUES
(dirigeant concerné : Monsieur Eric Etienne)

Comité Directeur du 30 janvier 2013

♦ **Abandon de créance**

Au cours de l'exercice, votre société a consenti à la S.A.R.L. ROGUES un abandon de créance pur et simple, à hauteur de 190.000 €.

Au 31 janvier 2013, ce montant est comptabilisé en charges exceptionnelles dans les comptes de votre société.

2. Avec la S.A.R.L. LIRE A VITRY
(dirigeant concerné : Monsieur Eric Etienne)

Comité Directeur du 30 janvier 2013

♦ **Abandon de créance**

Au cours de l'exercice, votre société a consenti à la société S.A.R.L. LIRE A VITRY un abandon de créance pur et simple, à hauteur de 169.000 €.

Au 31 janvier 2013, ce montant est comptabilisé en charges exceptionnelles dans les comptes de votre société.

3. Avec la S.A.S. ERSADIS
(dirigeants concernés : Madame Sandrine Etienne, Messieurs Eric Etienne, Alain Thibault, Christian Gloz, Didier Levionnais, Dominique Le Guil, Patrick Siret, Olivier Bouteiller)

Conseil de parrainage du 6 janvier 2012

♦ **Conventions de prestations de services**

- Votre Conseil de parrainage a accepté l'augmentation à 1.375.000 € de la redevance annuelle d'assistance commerciale, administrative et financière, et ce, à compter du 1er février 2012. A ce titre, votre société a comptabilisé en charges 1.375.000 € HT au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2013 (contre 1.142.000 € HT pour l'exercice précédent).
- Votre Conseil de parrainage a accepté l'augmentation à 373.500 € de la redevance annuelle de prestations de nettoyage et d'entretien, et ce, à compter du 1er février 2012. A ce titre, votre société a comptabilisé en charges 373.500 € HT au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2013 (contre 306.000 € HT pour l'exercice précédent).

4. Avec la S.C.I. ERSADIMMO

(dirigeants concernés : Madame Sandrine Etienne, Messieurs Eric Etienne et Alain Thibault)

Comité Directeur du 11 mai 2012

♦ **Contrat de sous-location commerciale**

Votre Comité Directeur a décidé d'autoriser la conclusion d'un contrat de sous-location commerciale avec la S.C.I. ERSADIMMO, portant sur un ensemble immobilier sis à Vitry-sur-Seine, 15 avenue du Président Salvador Allende, d'une surface d'environ 2.190 m², destiné exclusivement à l'exploitation par votre société d'un Drive sous enseigne E.LECLERC.

Ce contrat est conclu pour une durée de 9 années entières et consécutives, à compter du 1^{er} juin 2012, avec promesse de renouvellement pour une nouvelle période de 6 années correspondant à la durée du crédit-bail immobilier restant à courir, soit une durée totale de 15 années, et moyennant un loyer annuel hors taxes et hors charges de 371.000 €, payable trimestriellement d'avance et indexé annuellement sur l'indice du coût de la construction.

Le montant du loyer comptabilisé en charges à ce titre au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2013 s'élève à 247.333 € HT.

5. Avec la société ARCYCOM

(dirigeant concerné : Monsieur Eric Etienne)

Comité Directeur du 2 mai 2012

♦ **Engagements de caution**

- Votre Comité Directeur a décidé de rendre et de constituer votre société caution solidaire et indivisible de la société ARCYCOM en remboursement d'un prêt, consenti par la banque BECM, d'un montant de 15.800.000 €, d'une durée de 13 ans dont 12 mois de franchise en capital et au taux variable Euribor 3 mois majoré de 1,66 point, avec faculté de swap total ou partiel.

L'engagement de caution de votre société est limité à hauteur de 3,125% de l'encours du prêt et ce, jusqu'à constatation de 3 exercices constitutifs de 12 mois bénéficiaires de la société ARCYCOM, hors résultat exceptionnel et sans report à nouveau déficitaire avec une capacité d'autofinancement couvrant la part à moins d'un an de son endettement bancaire. Le premier exercice pris en compte est celui débutant au 1^{er} février 2014.

- Votre Comité Directeur a décidé de rendre et de constituer votre société caution solidaire de la société ARCYCOM en remboursement d'un prêt, consenti par la banque OSEO d'un montant de 15.800.000 €, d'une durée de 13 ans dont 12 mois de franchise en capital et au taux fixe de 3,7% jusqu'au 30 juin 2012 puis à ce taux majoré ou minoré de la variation du TME, entre le mois de mai 2012 et le mois précédent le décaissement.

L'engagement de caution de votre société est limité à hauteur de 3,75% de l'encours du prêt et ce, jusqu'à constatation de 3 exercices constitutifs de 12 mois bénéficiaires de la société ARCYCOM, hors résultat exceptionnel et sans report à nouveau déficitaire avec une capacité d'autofinancement couvrant la part à moins d'un an de son endettement bancaire. Le premier exercice pris en compte est celui débutant au 1^{er} février 2014.

- Votre Comité Directeur a décidé de rendre et de constituer votre société caution solidaire de la société ARCYCOM en remboursement d'un prêt, consenti par la banque BRED BANQUE POPULAIRE, d'un montant de 15.800.000 €, d'une durée de 13 ans et au taux variable Euribor 3 mois moyenné majoré de 1,55 point, avec faculté de swap total ou partiel.

L'engagement de caution de votre société est limité à hauteur de 3,75% de l'encours du prêt et ce, jusqu'à constatation de 3 exercices constitutifs de 12 mois bénéficiaires de la société ARCYCOM, hors résultat exceptionnel et sans report à nouveau déficitaire avec une capacité d'autofinancement couvrant la part à moins d'un an de son endettement bancaire. Le premier exercice pris en compte est celui débutant au 1^{er} février 2014.

♦ **Engagement d'apport de trésorerie**

Votre Comité Directeur a décidé d'autoriser l'engagement de votre société, avec les autres parrains de la société ARCYCOM, à apporter la trésorerie nécessaire à la société ARCYCOM pour le paiement des échéances de prêts par les banques BECM, OSEO et BRED BANQUE POPULAIRE si elle n'y satisfait pas elle-même jusqu'à l'éventuelle mainlevée des cautions solidaires et divis des parrains.

6. Avec la société VIRYDIS
(dirigeant concerné : Monsieur Eric Etienne)

Comité Directeur du 13 juillet 2012

♦ **Engagement de caution**

Votre Comité Directeur a décidé d'engager votre société en qualité de caution simple et divise de la société VIRYDIS au profit des sociétés ROCADIS, SO.DIS.ROY et TRENTÉ ORMEAUX DISTRIBUTION envers les banques SOCIETE GENERALE et BECM, à hauteur de 10% de toutes les sommes dont ces sociétés seraient redevables en cas de mise en jeu de leur caution personnelle et solidaire donnée en faveur de la société VIRYDIS, dans le cadre d'un prêt unique d'un montant global de 30.000.000 € souscrit en 2007 auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 75% et de la BECM à hauteur de 25%, d'une durée de 15 ans et au taux variable Euribor 3 mois + 0,60% l'an, jusqu'au jour de l'agrément par ces banques de la substitution officielle des nouveaux actionnaires.

7. Avec la société SONODINA
(dirigeants concernés : Messieurs Eric Etienne, Olivier Bouteiller, Frédéric Bonaparte)

Comité Directeur du 20 juillet 2012

♦ **Engagement de non-cession et non-nantissement d'action**

Votre Comité Directeur a décidé de souscrire un engagement de non-cession et de non-nantissement de l'action détenue par votre société au sein du capital de la S.A.S. SONODINA et ce, pendant toute la durée du crédit-bail immobilier conclu par la S.A.S. SONODINA avec les sociétés NATIOCREDBAIL et OSEO pour une durée de 18 ans.

Votre Comité Directeur a décidé en outre de souscrire à l'engagement de non-modification de la géographie du capital de la S.A.S. SONODINA sans accord préalable des crédit-bailleurs pour toute la durée du crédit-bail immobilier d'une durée de 18 ans.

8. Avec la société FLEURYDIS

(dirigeants concernés : Messieurs Olivier Bouteiller, Frédéric Bonaparte)

Comité Directeur du 6 septembre 2012

♦ **Engagement de caution**

Votre Comité Directeur a décidé de rendre et de constituer votre société caution solidaire de la société FLEURYDIS au profit des sociétés NATIOCREDIBAIL et OSEO, en garantie d'un crédit-bail immobilier de 16.800.000 € HT en principal d'une durée de 18 ans, à concurrence de 3 ans de loyers TTC (au minimum à hauteur de 2.460.000 €), jusqu'à ce que la société FLEURYDIS produise, à compter de la date de mise en loyers, 7 exercices de 12 mois consécutifs bénéficiaires, sans report à nouveau négatif ni transfert de charges, et avec une capacité d'autofinancement couvrant la part à moins d'un an d'endettement, et ce à hauteur de 8% des engagements.

♦ **Engagement de non-cession et non-nantissement d'action**

Votre Comité Directeur a décidé de souscrire un engagement de non-cession et de non-nantissement de l'action détenue par votre société au sein du capital de la société FLEURYDIS et ce, pendant toute la durée du crédit-bail immobilier mentionné ci-avant.

Votre conseil d'administration a décidé en outre de souscrire à l'engagement de non-modification de la géographie du capital de la société FLEURYDIS sans accord préalable des crédit-bailleurs pour toute la durée du crédit-bail immobilier.

9. Avec la société ETAMPES DIS

(dirigeants concernés : Messieurs Alain Thibault, Olivier Bouteiller, Frédéric Bonaparte)

Comité Directeur du 21 novembre 2012

♦ **Engagement de caution**

Votre Comité Directeur a décidé de rendre et de constituer votre société caution solidaire de la société ETAMPES DIS en faveur de la banque EDEL, en garantie d'un crédit court terme d'un montant de 2.000.000 € et d'une durée de 12 mois, et ce à hauteur de 200.000 € en principal, plus intérêts au taux Euribor 3 mois + 1,10%, commissions frais et accessoires.

Fait à Paris, le 28 juin 2013

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a small flourish.